



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VIENNE

Communiqué de presse

Mignaloux-Beauvoir, le 29 mai 2020

Réouverture des bureaux et agences de la Chambre d'agriculture de la Vienne le 2/06/20

RÉOUVERTURE AU PUBLIC
Mardi 2 juin 2020

Votre Chambre d'agriculture a mis en place des mesures sanitaires pour assurer la sécurité de tous

Dans le cadre du déconfinement, la Chambre d'agriculture de la Vienne sera en mesure, **à partir du mardi 2 juin**, de rouvrir ses bureaux au public uniquement sur rendez-vous, dans un premier temps.

Cet accueil sera organisé selon certaines **procédures et règles de fonctionnement** que notre personnel pourra vous préciser par téléphone lors de votre prise de rendez-vous.

Sur place, des affiches préciseront aux visiteurs les **gestes barrières à respecter**. Nos locaux sont équipés de gel hydro-alcoolique. Nous demandons à nos visiteurs de venir munis d'un masque de protection. Les aménagements recommandés sont également mis en place au sein de nos bureaux et agences.

La Chambre d'agriculture de la Vienne poursuit ses activités et ses accompagnements, comme depuis le début de la crise sanitaire.

N'hésitez pas à contacter nos conseillers ou le standard de la Chambre d'agriculture afin de **prendre rendez-vous**.

Pour plus d'informations contactez le standard au 05 49 44 74 74.

Contact presse :

Chambre d'agriculture de la Vienne
Annabelle CHAGUE – chargée de communication
annabelle.chague@vienne.chambagri.fr – 05 49 44 75 65